

MOTL

TAXI LE JOURNAL | ÉTÉ 2023
VOLUME 49 | N°2



- REGISTRE DES TAXIS : LE DÉVELOPPEMENT D'UN OUTIL ORIENTÉ VERS L'AVENIR
- LE PROGRAMME NOMO : CONNAISSEZ-VOUS LE PROGRAMME D'AIDE AUX NOUVELLES MOBILITÉS?
- TAXYMATCH : EN ROUTE VERS LE TAXI-PARTAGE !



BONJOUR À L'ÉCONOMIE D'ESSENCE ET À LA TRANQUILLITÉ D'ESPRIT

Camry hybride LE 2023

À partir de **34 824 \$*** plus les frais

Découvrez-en plus sur achetematoyota.ca



Entre les pistes cyclables, les passages pour piétons et la construction, la route comporte son lot d'imprévus. Mais le système de sécurité de la Camry hybride LE 2023 vous aide à éviter les mauvaises surprises pour rouler sans souci.

En plus d'afficher une sa cote de consommation de carburant de 4,9 / 4,8 L/100 km (ville/route)[†], la Camry hybride LE est équipée du système Toyota Safety Sense 2.5+ qui comprend :



Système précollision, qui peut détecter les piétons et les cyclistes



Alerte de sortie de voie avec assistance à la direction



Système d'aide au maintien dans la voie



Système Toyota Safety Sense 2.5+ offert sur toutes les Camry.

**CONCESSIONNAIRES
TOYOTA DU QUÉBEC**



* Offre applicable au modèle de base neuf Camry hybride LE 2023 (R31AKT A). La couleur verte et l'identification « Bonjour » sur le véhicule illustré ne sont pas offertes. Elles ne visent qu'à souligner la collaboration avec Taxi Bonjour de Montréal. Prix de vente suggéré de 34 824 \$, frais de concessionnaire allant jusqu'à 899 \$, frais de transport et de préparation, frais de climatisation et droits sur les pneus inclus. L'immatriculation, les assurances et les taxes sont en sus. Sous réserve des conditions applicables, l'offre s'adresse aux particuliers qui achètent un véhicule d'ici le 15 septembre 2023 chez un concessionnaire participant de l'Association des concessionnaires Toyota du Québec, où tous les détails peuvent être obtenus. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. L'offre peut changer sans préavis. Des problèmes d'approvisionnement mondial affectant l'industrie de la fabrication automobile entraînent des retards dans la livraison des véhicules neufs. Les stocks de certains véhicules Camry sont limités. Une commande du véhicule peut être requise. Veuillez contacter votre concessionnaire Toyota local pour vous informer de la disponibilité. † Le modèle hybride a une plus faible consommation d'essence que le modèle Camry SE 2023 à essence, dont la cote est de 8,5 L/100 km en ville et de 6,1 L/100 km sur la route. Les estimations de consommation de carburant ont été déterminées à l'aide des méthodes d'essai approuvées par le gouvernement du Canada/Transports Canada. La consommation réelle de carburant variera en fonction des habitudes de conduite et d'autres facteurs.



MOTL

Mot du directeur général

C'est avec émotion que je vous présente, en ce début d'été, le dernier numéro de notre magazine *Taxi Le Journal* et dans lequel je signe mon ultime éditorial. En effet, ce quarante-neuvième numéro sera le dernier produit par l'équipe du Bureau du taxi de Montréal. Ce n'est pas une surprise: cette nouvelle s'inscrit dans la période de transition du BTM en vue de déléguer plusieurs de ses activités à d'autres instances. Je vous invite donc à demeurer à l'affût puisque qu'au cours des prochains mois, des annonces seront faites sur la continuité du magazine et des communications.

Le magazine *Taxi Le Journal*, depuis sa création 2002, a toujours été un projet auquel notre équipe tenait et pour lequel elle s'est profondément investie. Il faut dire que depuis les premières années d'existence du BTM, la collaboration et la concertation ont toujours été au cœur des orientations de notre organisation. Ainsi, nous sommes engagés à assurer le développement et la production d'outils de communication pertinents, de qualité et axés sur les besoins de toutes les personnes qui composent l'industrie du TRPA.

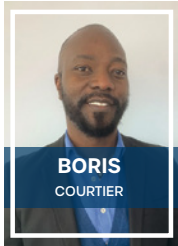
Fort apprécié de l'industrie et de ses partenaires (selon les sondages réalisés au fil du temps), *Taxi Le Journal* aura avant tout été un indispensable outil de communication permettant de faciliter l'accès à l'information en plus de contribuer à tisser des liens précieux. Par le biais de cet outil, nous avons non seulement eu l'occasion de communiquer actualités, enjeux et changements techniques, législatifs et opérationnels mais nous avons aussi mis en lumière le travail d'une diversité d'acteurs directement et indirectement liés au TRPA à travers des portraits, des entretiens et des collaborations à la rédaction d'articles. Je vous invite à consulter dans ce numéro l'article sur le sujet qui vous en apprendra davantage sur toutes ces personnes qui ont participé au fil des ans à faire du *Taxi Le Journal* un incontournable dans le monde du TRPA!

Cela dit, ce numéro témoigne également de tous les projets qui continuent à nous occuper jusqu'à l'achèvement de la transition! C'est le cas entre autres pour le Registre des taxis et toutes les possibilités qu'il amène en matière de mobilité intégrée. Vous serez d'ailleurs très prochainement sondés à ce sujet. De notre côté, notre travail de gestion de la transition se poursuit afin de préserver et assurer une continuité aux initiatives porteuses développées par notre organisation. En ce qui concerne la fermeture du BTM, je peux vous confirmer que de l'information vous sera transmise par courriel et par le biais de notre infolettre.

Je termine ce message en vous souhaitant à toutes et à tous une superbe et vibrante saison estivale! Pour une dernière fois: bonne lecture!

Sylvain Tousignant

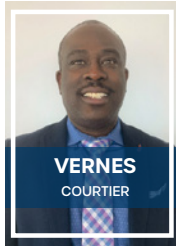
FAITES CONFIANCE À NOTRE ÉQUIPE POUR
 — TROUVER LA MEILLEURE —
ASSURANCE POUR VOTRE TAXI !



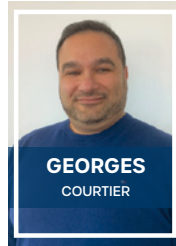
BORIS
COURTIER



LINE
COURTIER



VERNES
COURTIER



GEORGES
COURTIER

BURROWES

COURTIERS D'ASSURANCES

CABINET MULTI SERVICES

ASSURANCE À TAUX CONCURRENTIELS
 AUTOMOBILE PERSONNELLE | MAISON | VÉHICULES RÉCRÉATIFS

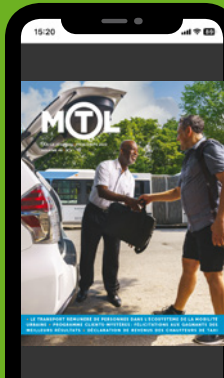
BURROWES.CA | 1 888 522-2661



KHADIJA
EXPERTE EN
SINISTRE

À LA RECHERCHE D'UN ARTICLE
 PARU DANS UN ANCIEN NUMÉRO
 DE *TAXI LE JOURNAL* ?

Tous les numéros passés sont
 disponibles en ligne sur le site Web
 du BTM (mtltaxi.com) dans la section
 Publications et communications.



ARDEZIN.COM

GRAPHISME > IMPRESSION > LETTRAGE > AFFICHAGE



LETTRAGE DE TAXIS BONJOUR

450.951.3981 | info@ardezin.com

PROMOTION SPÉCIALE



Sommaire

- 3 MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL
- 5 MOT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL

TRANSITION ET CLÔTURE DU BTM :

- 6 PLUSIEURS PROJETS ET ACTIVITÉS SE POURSUIVront DANS LES PROCHAINES ANNÉES
- 7 TAXI LE JOURNAL
- 8 REGISTRE DES TAXIS : LE DÉVELOPPEMENT D'UN OUTIL ORIENTÉ VERS L'AVENIR
- 12 TAXYMATCH: EN ROUTE VERS LE TAXI-PARTAGE! UNE INITIATIVE POSITIVE ET BÉNÉFIQUE POUR LES CHAUFFEURS DE TAXI
- 14 LE PROGRAMME NOMO: CONNAISSEZ-VOUS LE PROGRAMME D'AIDE AUX NOUVELLES MOBILITÉS?
- 15 LES EFFETS PERSONNELS OUBLIÉS
- 17 EXPLOITATION SEXUELLE: DES SIGNES À RECONNAÎTRE LORSQUE VOUS EFFECTUEZ UN TRANSPORT
- 18 LE CENTRE DES MÉMOIRES MONTRÉALAISES FAIT L'ACQUISITION DE LA COLLECTION D'ARCHIVES DU BUREAU DU TAXI DE MONTRÉAL
- 19 POUR GARDER LA FORME: SUIVEZ CES BONS CONSEILS!
- 22 RÉGLEMENTATION: TARIFS ET MISE EN MARCHÉ DU TAXIMÈTRE
- 24 TOURISME
- 33 AÉROPORTS DE MONTRÉAL
- 34 COIN DE L'INDUSTRIE
- 36 SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE MONTRÉAL
- 37 ENTRAVES ET CHANTIERS ROUTIERS

Éditeur: Sylvain Tousignant

Responsable de la production:
Marianne Bourque

Rédaction: Marianne Bourque

Graphisme: Nicole Lafond

Photo de la couverture:
Andriy Blokhin/Shutterstock

Révision linguistique:
Traductions mémOTS inc.

Publicité: Amine Smaoui

Impression: Héon&Nadeau Imprimerie

Taxi Le Journal est publié par le Bureau
du taxi de Montréal

2580, boul. Saint-Joseph Est

Montréal (Québec) H1Y 2A2

Tél.: 514 280-6600

Courriel: bureaudutaxi@ville.montreal.qc.ca

Site Web: www.mtltaxi.com

Taxi Le Journal est imprimé à
10 000 exemplaires quatre fois l'an et
publiposté gratuitement aux membres
de l'industrie du taxi de Montréal
et à ses partenaires.

ISSN 1480-6193



MTL

Mot de la présidente du conseil

Comme chaque été, notre métropole s'anamera pour accueillir des dizaines de milliers de visiteurs. En matière de tourisme, les indicateurs pour 2023 sont très enthousiasmants et tout porte à croire que la saison estivale pourra être prolifique pour l'industrie du transport rémunéré de personnes par automobile de Montréal. À tout moment, ces touristes, d'ici et d'ailleurs, pourront compter sur vous pour répondre à leurs besoins de déplacements lors de leur séjour.

Mais plus que cela: c'est le moment de leur démontrer tout votre savoir-faire et toute la passion que vous éprouvez pour votre métier. On le répète souvent: vous êtes nos ambassadeurs! La qualité de votre service compte énormément dans le souvenir qu'un visiteur aura de son séjour dans notre métropole. C'est le moment d'offrir le «petit plus», de propulser l'expérience montréalaise de votre client à un autre niveau! À travers les pages de ce magazine, vous trouverez une panoplie d'informations pour vous renseigner sur toutes les activités qui s'en viennent et ainsi vous appuyer dans votre travail.

Parlant d'outils, nous abordons aussi dans ce numéro une série de sujets en lien avec cette plateforme innovante qu'est le Registre des taxis et qui permet de générer des retombées positives en matière de mobilité intégrée. D'ailleurs, le TRPA, pour le futur, doit donc vraiment être compris comme un élément de la mobilité intégrée. À cet égard, dans le cadre de Montréal en commun, la Ville de Montréal, conjointement avec l'ARTM, collabore sur différentes initiatives et je vous invite vivement à vous y intéresser dans les prochaines pages de ce magazine.

Avant de conclure, je souligne que je signe ici mon dernier éditorial du *Taxi Le Journal*. En effet, dans le cadre de la transition et de la fermeture du BTM, il a été déterminé que plusieurs de ses activités doivent être transférées au sein de la Ville ou d'autres organisations partenaires. Ce numéro est ainsi le dernier produit par le BTM. Ce fût un réel plaisir d'avoir l'occasion de m'adresser à vous à travers ce riche magazine, fruit d'une longue tradition et collaboration avec l'industrie. Je profite également de l'occasion pour remercier chaudement tous ceux et celles: employés, membres de l'industrie, partenaires et fournisseurs, qui ont contribué à produire trimestriellement ce formidable outil de communication, nous permettant de maintenir les précieux liens que nous avons tissés au cours des années.

Voilà, j'espère que notre dernier numéro vous plaira. Je vous souhaite à toutes et tous une superbe saison estivale et une bonne continuation.

Sophie Mauzerolle

Transition et clôture du BTM

PLUSIEURS PROJETS ET ACTIVITÉS SE POURSUIVront DANS LES PROCHAINES ANNÉES

Le 31 décembre 2022 marquait la fin des activités de surveillance du BTM. Néanmoins, la Ville a exprimé sa volonté de conserver les liens privilégiés qui ont été tissés avec l'industrie de même que l'expertise acquise par le biais du BTM. À cet effet, plusieurs projets mis en œuvre pourront se poursuivre au sein de la Ville de Montréal ou d'autres organismes partenaires. Des annonces seront faites en 2023 à ce sujet. Demeurez à l'affût!

Entre-temps, le BTM maintient plusieurs de ses activités qui doivent être transférées au sein de la Ville ou d'autres organisations partenaires. Notamment:

- **LE REGISTRE DES TAXIS** poursuit son développement pour continuer de générer des retombées positives pour l'industrie au cours des années à venir. Consultez notre article à ce sujet dans ce numéro!
- **L'IMAGE DE MARQUE *BONJOUR*** demeurera un incontournable en 2023 dans le paysage urbain. Que ce soit pour arborer un aspect moderne et accueillant, développer de nouveaux marchés ou devenir une icône de la Ville de Montréal, l'image de marque contribue au rayonnement de l'industrie du taxi à Montréal. D'ailleurs, des subventions pour l'apposition sont toujours disponibles. Consultez notre article sur le sujet dans les prochaines pages de ce numéro.
- **LE PROGRAMME CLIENTS-MYSTÈRES** pour l'année 2023 est en cours et se poursuivra.
- **LES INITIATIVES LIÉES À L'ÉLECTRIFICATION** demeurent au cœur des préoccupations, et de l'information à ce sujet continuera d'être communiquée.
- **DES CANAUX DE COMMUNICATION** pourront être maintenus. Nous vous donnerons plus d'informations à ce sujet au cours des prochains mois. Pour recevoir toute l'information, nous vous suggérons de vous abonner à notre infolettre (page d'accueil de notre site Web: mtltaxi.com).

Depuis la fermeture du Centre de services du BTM et de son comptoir SAAQ, nous vous rappelons qu'il est essentiel de communiquer directement et séparément avec les instances pour vous assurer que vos changements d'adresse sont enregistrés. Ainsi, même si vous nous avez communiqué un changement d'adresse, il est essentiel de contacter aussi la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) et la Commission des transports du Québec (CTQ). Rappelons que vous avez 30 jours pour signaler votre changement d'adresse à la SAAQ ainsi qu'à la CTQ.

- **SAAQ**
Par téléphone : 1 800 361-7620
Par la poste: 333, boulevard Jean-Lesage
Case postale 19600, succursale Terminus Québec
(Québec) G1K 8J6
- **CTQ**
Par téléphone: 514 873-6424 ou 1 888 461-2433
Par la poste: 200, chemin Sainte-Foy, 7^e étage
Québec (Québec) G1R 5V5

La décision de fermer le BTM fait suite à la délégation, par le MTQ, des responsabilités et des activités administratives de surveillance et de contrôle de l'industrie du transport rémunéré de personnes par automobile à Montréal à la Société de l'assurance automobile du Québec et Contrôle routier Québec à compter du 1^{er} janvier 2023. Rappelons que la *Loi concernant le transport rémunéré de personnes par automobile* entrée en vigueur en octobre 2020 a redéfini et uniformisé les paramètres légaux qui encadrent l'industrie du taxi partout au Québec et, incidemment, abrogé le *Règlement sur le transport par taxi* (RCG 10-009) de la Ville de Montréal.

TAXI LE JOURNAL

Ce numéro de *Taxi Le Journal* est le dernier numéro dans son format actuel. En effet, il s'agit du dernier numéro produit par l'équipe du Bureau du taxi de Montréal. Au cours des prochains mois, des annonces seront faites sur la continuité du magazine.

La petite histoire du magazine

Depuis 2002, le Bureau du taxi de Montréal publiait trimestriellement le magazine *Taxi Le Journal* aux membres et partenaires de l'industrie. Initialement, il était imprimé en 5 000 exemplaires et publi-posté aux membres et partenaires. Les premiers numéros avaient entre 16 et 20 pages. Depuis de nombreuses années et jusqu'à aujourd'hui, *Taxi Le Journal* est toujours publié quatre fois par an. Il est imprimé et publi-posté à près de 10 000 membres de l'industrie et à ses partenaires. Les numéros ont entre 32 et 40 pages.

Depuis 2020, la revue est publiée dans une version feuilletable en ligne, disponible sur le site Web du BTM. Elle est consultée par environ 1 500 abonnés. Tous les numéros du magazine en format PDF sont également disponibles en ligne sur le site Web du BTM.

La revue a permis au BTM de diffuser ses messages et d'informer tous ceux et celles qui composent l'industrie sur des sujets directement ou indirectement en lien avec le transport rémunéré de personnes par automobile (TRPA).

Elle vise à offrir un outil de communication attrayant et convivial pour que les membres de l'industrie demeurent informés :

- quant à leur obligations;
- des activités et des changements sur le territoire de la Ville de Montréal;
- des tendances et initiatives en lien avec leur industrie pour qu'ils puissent en bénéficier;
- des accomplissements et des réalisations des différentes personnes qui composent leur industrie.

Ultimement, *Taxi Le Journal* avait pour objectif de soutenir les membres de l'industrie en facilitant l'accès à l'information. Elle a certainement joué un rôle quant au maintien d'une industrie de qualité, sécuritaire et rayonnante dont ont bénéficié les acteurs de l'industrie de même que l'ensemble de la population, des visiteurs de la métropole et des différentes parties prenantes en lien avec la mobilité sur le territoire de la Ville de Montréal.

Merci à tous les partenaires

De nombreuses personnes et autant d'organismes ont contribué au développement d'un outil aussi riche et apprécié que *Taxi Le Journal*.

Nous soulignons et remercions les proches collaborateurs de la revue :

- Nicole Lafond, graphiste, qui assure le graphisme et la mise en page de la revue depuis 2015. Sa vaste expertise dans son domaine, sa connaissance acquise des besoins de communication de l'industrie, sa créativité et son professionnalisme ont contribué à rendre chacun des numéros intéressants et attirants.
- Le cabinet Traductions méMOTS inc. qui assure la révision linguistique de chacun des numéros. Son équipe de professionnels rigoureux et fort efficaces nous a permis de publier une revue aux textes dénués de fautes, d'anglicismes et d'ambiguïtés linguistiques.
- Héon & Nadeau imprimerie, qui assure l'impression des numéros de la revue et dont la qualité a souvent été soulignée.

Merci également à tous les partenaires qui ont collaboré à la rédaction ou produit des textes, notamment :

- Aéroports de Montréal, Association hôtelière du Grand Montréal, Casino de Montréal, Croisières Montréal, CFTR, CTQ, Espace St-Denis, MobilityData, MTQ, RAPLIQ, Revenu Québec, STM, Tastet.ca, Tourisme Montréal ainsi que différents services de la Ville de Montréal.

Finalement, merci à toute l'équipe du Bureau du taxi, dont :

- Éditeur: Sylvain Tousignant, directeur général;
- Responsable de la production et rédactrice: Marianne Bourque, chargée de communication;
- Responsable de la publicité: Amine Smaoui, conseiller en analyse et contrôle de gestion.

Merci aussi à tous les employés qui ont contribué au fil des ans à sa production et à sa rédaction de même qu'à ceux qui ont suggéré, recommandé et relu différents articles pour toujours produire des numéros complets, diversifiés et pertinents.

Registre des taxis

LE DÉVELOPPEMENT D'UN OUTIL ORIENTÉ VERS L'AVENIR

Outil innovateur et à la fine pointe de la technologie, le Registre des taxis vise à positionner l'industrie du TRPA dans la mobilité intégrée de la Ville de Montréal en plus de favoriser la multiplication des demandes de services.

Le BTM et le Registre des taxis: toujours là pour vous!

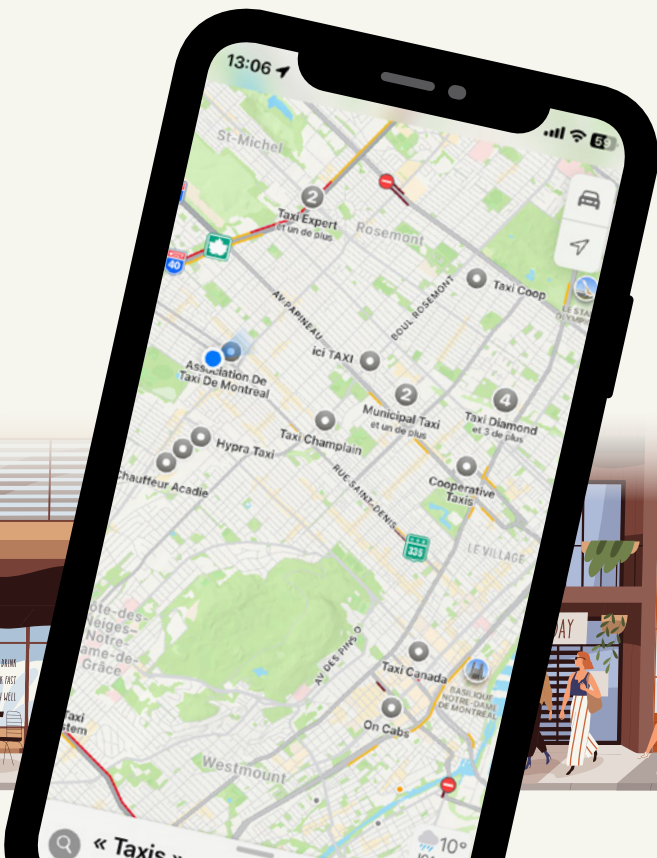
Au cours des prochaines années, le Registre des taxis continuera son développement afin de générer des retombées positives pour l'industrie. En prévision de la fermeture de ses activités, le BTM a travaillé au cours des derniers mois à assurer la continuité de l'outil pour assurer une saine transition.

Des efforts ont également été déployés pour continuer à bonifier et à optimiser les usages du Registre. De plus, des employés ayant travaillé sur le Registre des taxis continueront à assurer le développement et la gestion du Registre, au sein d'une autre organisation, après la fermeture du BTM.

De nombreux avantages grâce à la connexion au Registre des taxis

Le Registre des taxis est un outil performant qui a la possibilité de contribuer à l'amélioration continue de la mobilité à Montréal et dont l'industrie du TRPA pourra grandement bénéficier. Parmi les avantages, on pense notamment à :

- ▶ Une occasion exceptionnelle pour l'industrie du taxi de Montréal de s'intégrer à l'offre globale de services en matière de mobilité urbaine et de développement d'applications de transport. Le Registre permet de faire le pont, gratuitement et facilement, entre les systèmes de répartition et les différentes applications de mobilité utilisées par de nombreux clients.
- ▶ Mettre en valeur l'ensemble de l'offre de service de transport par taxi sur l'île de Montréal et possibilité de présenter aux clients, sous une image unique, l'offre de service de taxi et de la mobilité intégrée.
- ▶ Valoriser l'offre de transport par taxi sur le territoire pour fournir des options aux projets de mobilité durable tels que le taxi-partage et le transport à la demande (multiplication des demandes de services de transport par taxi). Cette application permettra aux véhicules disponibles d'être repérés facilement par une clientèle à proximité.
- ▶ Bonifier l'offre de services accessibles aux personnes à mobilité réduite. Les clients pourront voir et choisir le type de véhicule dont ils ont besoin.





Le taxi dans les planificateurs de trajets: une bonne nouvelle à surveiller dès cet été!

Plusieurs avancées ont été réalisées dans ce dossier au cours des derniers mois et, au moment d'écrire ces lignes, l'équipe du Registre en est à finaliser les étapes du processus pour permettre l'intégration du Registre des taxis à un planificateur de trajets. Et le plus beau: cette avancée est offerte sans coûts additionnels pour les chauffeurs et les opérateurs de taxi!

Le tout est financé dans le cadre du projet de mobilité intégrée de la Ville de Montréal. Rappelons qu'à la suite du prix du défi des villes intelligentes remporté par Montréal, FabMob a la responsabilité, entre autres, de livrer la plateforme numérique et les outils de valorisation et de visualisation de données de mobilité.

▶ Renforcer l'image de marque de l'industrie taxi et regroupement des membres de l'industrie sous une image commune. Tous les véhicules de taxi connectés seront visibles dans le planificateur de trajets.

▶ Répondre aux besoins de l'industrie du TRPA. L'information obtenue permet de mieux comprendre l'industrie et de la soutenir. Par exemple, déterminer à quel moment on doit la prioriser, lui donner de l'espace, des infrastructures, etc.

▶ Améliorer la circulation pour tous les usagers de la route, dont les taxis. Le Registre permet d'obtenir un portrait de la circulation routière et de la congestion, ce qui pourra servir à la Ville dans ses décisions sur l'aménagement du territoire. Tous les usagers de la route, dont les chauffeurs de taxi, bénéficient d'une planification optimale de l'aménagement du territoire.

▶ Optimisation quant au développement des outils utiles pour l'industrie. Le Registre des taxis est un outil à la fine pointe de la technologie et sans équivalent sur le marché permettant la géolocalisation en temps réel aux cinq secondes. Un aspect crucial pour optimiser ses usages et appuyer le développement des outils pour l'industrie (comme ceux mentionnés ci-haut), de même que pour planifier la mobilité urbaine.

Ainsi, grâce à l'adoption de la stratégie d'intégration des opérateurs aux moteurs de recherche par deep link, le Registre permettra à un client de sélectionner le taxi qu'il désire héler électroniquement par le biais d'un moteur de recherche. Cela signifie que le client fera la recherche d'un taxi dans un moteur de recherche pour sélectionner l'application de taxi, qui s'ouvrira directement sur le cellulaire du client (ou encore le numéro de téléphone pour le joindre s'il n'y a pas d'application client). Un avantage précieux pour se démarquer et être joint par la clientèle!

Ainsi, le Registre des taxis propose plusieurs façons de réserver un taxi:

- Par téléphone;
- Par le biais d'un site Web;
- Grâce à une application Android;
- Via une application iOS.

Afin d'être promu par le Registre des taxis et de recevoir des demandes de courses, l'opérateur doit proposer au moins une réservation avec un numéro de téléphone, une adresse de site Web ou des applications mobiles Android et iOS.

Bien qu'un opérateur qui propose uniquement la réservation par téléphone puisse être promu par le Registre des taxis, nous encourageons fortement les opérateurs à prendre en charge les liens profonds (deep link) avec leurs applications mobiles pour offrir la meilleure expérience utilisateur.

Êtes-vous prêts à profiter de ces opportunités ?

Les opérateurs doivent avoir donné leur consentement afin de se rendre visibles aux planificateurs de trajets et que leur système de répartition doit avoir mis en place l'intégration au lien profond (deep link)!

Pour ce faire, il suffit de contacter votre fournisseur et de lui demander de procéder à la mise à jour (le Guide de l'opérateur pour la mise à jour est disponible sur le site Web du Registre des taxis (voir section 4 [GTFS-OnDemand] dans la documentation technique de l'API).

Le BTM fera un suivi auprès des opérateurs afin de s'assurer que ces deux conditions sont remplies pour confirmer que vous êtes prêts à recevoir directement de nouvelles occasions!

Le TRPA dans la mobilité intégrée

Le TRPA, pour le futur, doit donc vraiment être compris comme un élément de la mobilité intégrée. La mobilité intégrée est impossible sans les déplacements par taxi. D'ailleurs, le Registre des taxis est fait dans cette perspective, en permettant déjà de mieux comprendre l'utilisation des taxis et de développer des modèles pour lui donner les infrastructures et les emplacements au sein de la mobilité urbaine dans sa globalité.

L'équipe du BTM collabore déjà avec l'ARTM à ce sujet. Dans le cadre de Montréal en commun, la Ville de Montréal, conjointement avec l'ARTM, collabore à différentes initiatives où, par exemple, un client pourrait combiner le métro au taxi pour son trajet, ou tout autre mode de transport présent sur une même plateforme/application. Toujours grâce à une solution technologique de type application mobile, le chauffeur de taxi saurait alors l'heure exacte à laquelle son client arriverait à la station!

Vous souhaitez donner votre avis et être impliqué dans le projet? L'ARTM travaille à développer une application de mobilité servicielle (MaaS) qui serait déployée graduellement à partir de 2025. Cette application regrouperait tous les services de mobilité offerts sur le territoire métropolitain de Montréal, incluant les taxis.

Les compagnies de taxi ont été contactées par courriel à ce sujet, notamment pour présenter le projet Concerto. L'ARTM travaille actuellement sur le modèle d'affaires et de gouvernance de données de ce projet et voudrait vous exposer l'issue des premières réflexions sur ces sujets, afin d'obtenir vos réactions, besoins et attentes. Vous pouvez communiquer avec l'ARTM à SupportTI@artm.quebec ou visiter son site Web pour en savoir plus à: artm.quebec/grands-projets/nouvelles-mobilites/.



Taxi-partage : un mode de transport à surveiller

Vous l'avez peut-être remarqué: une offre de taxi-partage commence à se développer. Il s'agit d'un mode de transport unique qui peut contribuer à améliorer la mobilité sur le territoire de la métropole tout en servant les besoins et les intérêts des passagers et des chauffeurs. Le taxi-partage vise à jumeler des clients qui partagent un point de départ ou une destination. Cette solution permet de réduire les coûts de transport des clients et d'augmenter les revenus du chauffeur. Ce mode de transport contribue également au développement d'une mobilité durable et écoresponsable.

Conformément à l'article 61 de la *Loi concernant le transport rémunéré de personnes par automobile*, un chauffeur qualifié peut offrir de transporter plus d'un passager ayant demandé séparément une course vers une même destination ou vers plusieurs destinations à l'intérieur du même parcours, lorsque la course remplit l'une ou l'autre des conditions suivantes:

1. elle est demandée par un moyen technologique permettant à chaque passager d'accepter par écrit et à l'avance le partage des frais de la course;
2. elle est effectuée sur un itinéraire prédéterminé comportant plus d'un arrêt et selon un horaire préétabli lors même qu'il n'y aurait pas de passager à bord et sans qu'un passager ne décide de la course.

Parmi les initiatives existantes, la solution TaxyMatch fait son entrée à Montréal en ce début d'été 2023. L'entreprise nous présente d'ailleurs ses initiatives dans ce numéro. D'autres initiatives sont également en cours d'élaboration en matière de taxi-partage et nous vous invitons à demeurer à l'affût. Le BTM, dans son rôle de développement de l'industrie, appuie le déploiement de ce type d'initiatives et vise à les faire connaître. Nous vous partagerons les nouvelles à mesure que les solutions seront déployées.



Sondage aux partenaires : optimiser et contribuer aux projets de mobilité durable

Récemment, plusieurs partenaires de mobilité du BTM ont été sollicités pour répondre à un court sondage en lien avec l'utilisation de données de géolocalisation en temps réel des véhicules de taxi. Le BTM cherche à faire le bilan des opérations et projets auxquels ces données peuvent contribuer et à maximiser l'utilisation des données collectées pour ensuite en faire part aux opérateurs.

Le but du sondage était donc de mieux comprendre leurs besoins afin qu'ils puissent bénéficier de l'exploitation des données en temps réel du Registre, et ce, en vue de leur fournir de nouveaux services de mobilité innovants et/ou de rendre leurs opérations plus efficaces. Au moment d'écrire ces lignes, les données sont compilées en vue de publier un rapport.

Au cours des prochaines semaines, les opérateurs de taxi seront également sondés par le BTM afin de leur exposer les constats faits dans le rapport, de les appuyer dans leur propre développement et de leur proposer un portefeuille de projets auxquels ils pourraient participer. Demeurez à l'affût afin de nous permettre de mieux vous appuyer!

Un outil sécuritaire et très fiable

Soucieux de maintenir de bonnes pratiques, le BTM a fait valider la capacité du Registre à se conformer aux dispositions de la *Loi concernant le transport rémunéré de personnes par automobile* relativement à la protection des données. Les conclusions du rapport ont été très positives: les exigences relatives à la protection des renseignements personnels sont respectées et un niveau de sécurité suffisant, eu égard

à l'utilisation qui est faite des données de géolocalisation en temps réel des propriétaires d'automobiles qualifiées, est respecté.

Au cours des deux dernières années, des efforts considérables ont été déployés par le Service des TI de la Ville de Montréal pour assurer la fiabilité et la sécurité du Registre. Un processus de veille est mis en place afin d'anticiper une potentielle problématique et un suivi constant et rigoureux continue d'être fait à cet égard.

Dépôt du rapport final de la Chaire Mobilité de Polytechnique et présentation du tableau de bord Octavi

Le rapport final de l'étude d'analyse des données statistiques collectées par le Registre a été remis. Dans le cadre de cette entente, le tableau de bord Octavi, une interface qui permet d'accéder directement aux données du Registre, a été rendu disponible aux membres de l'entente. Il faut dire que les données du Registre sont uniques. Bref, le tableau Octavi représente un outil permettant de mieux comprendre l'industrie en ayant accès à des données standardisées, et donc comparables, avec lesquelles on peut travailler et aller chercher de l'information pour que la mobilité s'améliore.

En recueillant les données en temps réel sur l'emplacement et la disponibilité de manière standardisée de tous les taxis en service, il est possible de broser un portrait global de l'offre et la demande.

En plus d'informer et de suivre l'industrie du TRPA, les données peuvent être dérivées en une foule d'informations et, notamment, fournir l'état de la circulation. Les véhicules agissent comme des centaines de sondes placées sur le réseau routier. Cet état, connu en temps réel ou de façon historique, peut ensuite être exploité pour diagnostiquer, planifier, prédire et prescrire des solutions dans des domaines aussi variés et importants que la mobilité, l'urbanisme, la sécurité et l'environnement.

La compréhension de l'industrie est fondamentale, car si on ne la comprend pas, on peut difficilement contribuer à son déploiement. Par exemple, le fait de pouvoir prendre les données du Registre et de les traduire en déplacements permet de broser un portrait de l'activité des taxis de même que du contexte dans lequel les taxis sont le plus utilisés. Ce détail sur l'offre et la demande de transport par taxi selon les variables liées au contexte permet de comprendre quand le taxi est utilisé et pourquoi, et donc de déterminer quand le prioriser, lui donner de l'espace, etc. ■



TaxyMatch : en route vers le taxi-partage !

UNE INITIATIVE POSITIVE ET BÉNÉFIQUE POUR LES CHAUFFEURS DE TAXI

Parmi les nouvelles initiatives en termes de mobilité, le taxi-partage gagne en popularité. Cette solution de transport vise à jumeler des passagers allant dans la même direction à bord d'un taxi. En plus de permettre le développement d'une mobilité durable, plus écoresponsable, cette solution peut générer des bénéfices vraiment intéressants pour les clients, les chauffeurs et les compagnies de taxi.

Le BTM, dans son rôle de développement de l'industrie, appuie le déploiement de ce type d'initiatives et vise à les faire connaître. Ainsi, dans ce numéro, nous avons donné l'opportunité à TaxyMatch de présenter sa solution innovante en matière de taxi-partage. L'entreprise a accepté de répondre à nos questions.

Quelle est la mission de TaxyMatch ?

TaxyMatch propose une solution de taxis partagés et de mobilité durable. Nous sommes spécialisés dans les trajets au départ et à destination de lieux à forte affluence tels que les aéroports, les gares, les festivals ou congrès. Notre objectif est de jumeler des passagers qui ne se connaissent pas, mais qui ont un trajet similaire pour partager un taxi. Par exemple, les passagers d'un bateau de croisière se rendent souvent, à la fin du voyage, en grande majorité, à l'aéroport ou à l'hôtel. L'application leur permet de se jumeler rapidement.

Comment fonctionnez-vous pour assurer que le jumelage ne nuise pas à l'expérience de transport ?

L'algorithme de notre solution organise le partage de véhicules entre des passagers situés obligatoirement dans une zone géographique logique, c'est-à-dire « sur la route » de la destination finale. De plus, il optimise et limite les durées des trajets.

Ainsi, un trajet partagé avec d'autres passagers voit sa durée augmentée de 15 minutes maximum. Lorsque la durée du trajet devient excessive

du fait du partage avec des passagers supplémentaires, nos algorithmes génèrent la création d'un nouveau trajet avec un chauffeur supplémentaire.

De cette façon, les clients demeurent satisfaits, leurs coûts de déplacement à chacun est diminué de près de 40 % alors que le chauffeur, lui, bénéficie de revenus supplémentaires ! De plus, cela peut faire augmenter la demande de taxis par une nouvelle clientèle, notamment les auto-solistes qui s'éviteront des difficultés pour trouver un espace de stationnement.

Est-ce que des frais sont déduits du revenu du chauffeur ?

Pas du tout ! Au contraire, les courses sont en général plus longues et tous les gains sont versés au chauffeur.



Quels sont les bénéfices pour une compagnie de taxi d'intégrer les courses TaxyMatch à son application ?

Chaque opérateur de taxi obtient le pourcentage d'une marge supplémentaire sur chaque trajet partagé.

Est-ce que la solution est déjà en service ?

Le lancement prévu à Montréal se fera en collaboration avec le Palais des congrès en juillet 2023. Compte tenu des nombreux événements qui s'y tiendront, l'occasion est idéale. Il sera proposé aux congressistes de profiter de la solution : un nombre élevé de passagers potentiels ayant le même point de départ est prévu !

TaxyMatch sera-t-elle disponible pour les passagers qui débarquent de l'avion à l'aéroport ?

Absolument ! Les véhicules de taxi-partage ont un espace réservé pour accueillir les clients ayant utilisé l'application TaxyMatch. Nous avons d'ailleurs, déjà, une entente d'exclusivité avec une compagnie aérienne française qui fera la promotion de l'application aux voyageurs qui arrivent à Montréal. Nous y serons présents dès le mois de juillet. Là aussi, cette opportunité risque de générer bien des demandes de trajets.



L'application TaxyMatch a-elle été testée et éprouvée ?

Bien sûr. TaxyMatch a débuté ses activités à Paris en 2018. Notre solution est utilisée en France et nous avons de nombreux chauffeurs, compagnies et clients satisfaits. Cela nous a permis de développer une marque et une solution fiable avec une expertise et une connaissance de l'industrie du TRPA. Nous travaillons aussi en marque blanche pour de grands partenaires du tourisme de l'aérien français.

Nous travaillons depuis plus d'un an également avec des partenaires de Montréal pour comprendre l'industrie du TRPA et du tourisme de même que pour identifier les lieux d'affluence et ainsi répondre aux besoins des nombreuses parties prenantes qui pourront bénéficier de la solution.

Si un chauffeur souhaite en savoir plus ou recevoir des courses par TaxyMatch, qui doit-il contacter ?

Vous pouvez nous contacter directement par courriel à :

- taxis.quebec@taxymatch.com

Que doit faire un opérateur de taxi qui souhaite ajouter des trajets partagés dans son application ?

Vous pouvez nous contacter par courriel. D'ailleurs, nous cherchons à identifier encore d'autres opérateurs de taxi intéressés à collaborer au projet, compte tenu du volume d'affaires attendu ! Contactez-nous pour en savoir davantage !

Un dernier mot pour la fin ?

Nous sommes convaincus qu'avec TaxyMatch nous pouvons contribuer à l'amélioration d'une offre de service du transport rémunéré de personnes durable, et ce, d'une façon équitable et éthique pour toutes les parties prenantes : les chauffeurs, les opérateurs, les partenaires qui nous apportent des voyageurs et, bien sûr, pour les passagers.

Nous vous invitons à nous contacter pour en apprendre un peu plus sur nous ou à visiter notre site Web à :

- taxymatch.com

Nous avons hâte de discuter avec vous !

Le programme NOMO

CONNAISSEZ-VOUS LE PROGRAMME D'AIDE AUX NOUVELLES MOBILITÉS?

Le ministère des Transports et de la Mobilité durable a lancé son programme NOMO. Une initiative visant à encourager le développement de solutions pouvant diminuer la dépendance de la population à l'auto-solo.



En effet, le Programme NOMO vise à tirer profit de l'évolution des technologies numériques et de communication afin de soutenir l'intégration de services de mobilité des personnes existants ou en développement afin qu'ils soient plus durables, connectés, accessibles et adaptés aux besoins des citoyens. Ces solutions se doivent de concurrencer la performance de l'auto-solo pour inciter la population à faire la transition. Les nouvelles mobilités, mieux adaptées aux besoins des individus que les modes traditionnels, peuvent contribuer à cette transition.

Le programme comporte deux volets

VOLET 1 : Mobilité intégrée et connectée

VOLET 2 : Plan de gestion des déplacements

Le premier volet peut être particulièrement intéressant pour le TRPA :

VOLET 1 - Mobilité intégrée et connectée

Ce volet consiste à soutenir financièrement les acteurs de la mobilité dans la mise en place de plateformes technologiques et d'applications favorisant l'utilisation intégrée de services de mobilité durable et partagée ainsi que le développement de nouveaux services.

Les différents types de services de mobilité pouvant être intégrés par la plateforme technologique étudiée ou implantée, qu'ils soient existants ou à développer, incluent notamment le transport collectif, le transport à la demande, le transport adapté, le service de taxi et différents services de mobilité durable.



- Aide financière

L'aide financière offerte correspond au montant le moins élevé des montants suivants pour chacun des sous-volets :

1.1 - Étude de faisabilité :

Taux maximal d'aide financière :

- 75 %

Montant maximum de l'aide financière :

- 150 000 \$

1.2 - Projet pilote d'implantation d'une plateforme technologique :

Taux maximal d'aide financière :

- 75 %

Montant maximum de l'aide financière :

- 1 500 000 \$



Pour obtenir plus d'informations

Pour obtenir de l'information supplémentaire, veuillez communiquer avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable par téléphone au **1 888 717-8082** ou par courriel à **Transports-Quebec.Programmes@transportsgouv.qc.ca**.

Le programme est en vigueur depuis le 2 août 2022 et se termine à l'épuisement de l'enveloppe budgétaire ou au plus tard le 31 mars 2025.

Les effets personnels oubliés

Vous le savez, il n'est pas rare que des clients oublient certains effets personnels à bord de votre véhicule. Certains d'entre eux nous contactent pour connaître la procédure pour récupérer leurs biens, qui ont une grande importance pour eux. C'est pourquoi, afin de faciliter la remise des objets et de terminer le service de transport en beauté, nous vous recommandons de rapporter rapidement les effets oubliés. Voici trois options possibles :

1. Vous travaillez pour une compagnie :

Il est recommandé de rapporter les objets à la compagnie de taxi pour laquelle vous travaillez (ou de contacter la compagnie pour connaître la procédure).

2. Le départ de la course était du bassin de l'aéroport :

Les objets peuvent être déposés à la consigne de l'aérogare, au niveau des arrivées, entre les portes 21 et 23.

Le service d'objets perdus est disponible du lundi au vendredi entre 9 h et 17 h.

3. Aucune option ne convient :

Vous pouvez aussi contacter le client ou déposer les objets au poste de police le plus proche.





Lueur

Accueillir sans jugement

Agir sans nuire

Un programme dédié
au milieu du transport
pour **AGIR SANS NUIRE**
en matière de traite de
personnes aux fins
d'exploitation sexuelle.

Démarquez-vous en intégrant Lueur à votre entreprise

1738 victimes de traite de personnes furent déclarées par la police entre 2009 et 2019, le nombre total étant **bien plus élevé.**

72% des victimes de traite en Amérique du Nord le sont à des fins **d'exploitation sexuelle.**

L'âge moyen d'entrée dans l'industrie du sexe est de **14-15 ans.**

15% des déplacements de victimes de traite de personnes sont faits par **autobus.**

En participant, vous pourrez :

- VOUS DÉMARQUER** en tant que compagnie de transport innovatrice dans l'industrie
- RENFORCER** le filet social en matière de traite de personnes aux fins d'exploitation sexuelle
- BÉNÉFICIER** de formations en ligne adaptées, concises et étoffées
- PROFITER** d'un programme de reconnaissance

Pour plus d'information : **450-990-9595 option 2**

agirsansnuire@affranchies.ca



Secrétariat
à la condition
féminine



Exploitation sexuelle

DES SIGNES À RECONNAÎTRE LORSQUE VOUS EFFECTUEZ UN TRANSPORT

Les chauffeurs de transport rémunéré de personnes par automobile, de par leur métier, sont constamment en contact avec une grande variété de clients. Ils sont donc souvent bien placés pour repérer, détecter et identifier des signes ou des situations liées à l'exploitation sexuelle. Parce que, bien souvent, un simple petit geste peut faire toute la différence, nous vous partageons quelques signes qui peuvent présenter des indices de traite de personnes (à titre de victime ou de proxénète):

1. Une personne qui semble d'âge mineur qui utilise régulièrement un transport et demande à être déposée à proximité d'un établissement hôtelier.

2. Une personne qui fait fréquemment le même trajet vers des boîtes de nuit ou des établissements hôteliers.

3. Une personne qui semble mineure et qui porte sur elle une grosse somme d'argent comptant lors d'une transaction ou du paiement.

4. Une jeune personne qui se déplace seule à des heures tardives.

5. Une ou plusieurs personnes qui semblent d'âge mineur et sont accompagnées dans leurs déplacements par un adulte sur une base régulière vers des boîtes de nuit ou des établissements hôteliers.

6. Une ou plusieurs personnes qui semblent d'âge mineur et sont reconduites et/ou attendues par un adulte au départ ou à l'arrivée d'un transport.

7. Une personne qui semble d'âge mineur et qui offre ses services pour payer la course.



© SHUTTERSTOCK/GEORGII SHIPIN

Pour faire un signalement, transmettre des informations ou dénoncer une situation, vous pouvez contacter le SPVM ou Info-Crime Montréal au 514 393-1133. Ce simple geste peut avoir un impact important. Grâce à la participation de l'industrie du transport, une plus grande vigilance sera portée à l'égard des activités criminelles commises par les proxénètes et les clients, et un plus grand nombre de victimes potentielles pourront être détectées et prises en charge.

Un grand merci de votre collaboration !



LE CENTRE DES MÉMOIRES MONTRÉALAISES FAIT L'ACQUISITION DE LA COLLECTION D'ARCHIVES DU BUREAU DU TAXI DE MONTRÉAL

Au printemps dernier, le musée du Centre des mémoires montréalaises (MEM) a confirmé au BTM qu'il souhaitait faire l'acquisition de sa collection d'archives, incluant d'anciens dômes, uniformes, taximètres, documents officiels et photos.

Compte tenu de la fin des activités du BTM, il a été reconnu que la belle collection du BTM gagnerait à être documentée. Présentement, les responsables du musée en sont à analyser et à documenter le matériel et la thématique du taxi. Il est donc difficile de dire à ce stade-ci quelle forme prendra ce projet au MEM. Il s'agit toutefois d'une première étape qui permettra de faire vivre cette belle collection et tout un pan de cette riche histoire du taxi sur le territoire de la métropole!

Qu'est-ce que le MEM ?

Le Centre des mémoires montréalaises est un musée créé par, pour et avec les Montréalaises et les Montréalais. Il raconte l'histoire de la ville en mettant en lumière les voix citoyennes d'hier et d'aujourd'hui. Le MEM crée une proximité avec la population afin de célébrer la «montréalité». L'ouverture du MEM est prévue dans le Quartier des spectacles à la fin de l'été 2023.

Vous souhaitez contribuer à documenter l'histoire du taxi à Montréal? Contactez le MEM pour en savoir davantage : mem@montreal.ca



Pour garder la forme :

SUIVEZ CES BONS CONSEILS!

Le métier de chauffeur de transport rémunéré de personnes par automobile peut être exigeant. Vous devez rester de longues heures assis dans votre véhicule, demeurer toujours alertes et parfois même soulever des charges assez lourdes. Dans ces conditions, il est parfois difficile de garder la forme, mais cela ne veut pas dire que ce n'est pas important! De la même façon que le chauffeur a à cœur de prendre soin de l'état de son véhicule, il doit aussi se soucier de l'état de sa santé! Pour vous appuyer dans cet aspect de votre vie, voici quelques rappels et recommandations qui vous aideront à demeurer en forme et en bonne santé!



1

Installez-vous confortablement

Avant tout, le chauffeur de TRPA devrait toujours ajuster correctement son siège et son volant. Notamment:

- Le dossier de votre banquette est-il incliné vers l'arrière à un angle de 100 à 110 degrés?
- Le siège et le volant sont-ils positionnés de façon à ce que vous puissiez voir aisément la route?
- Pouvez-vous lire sans effort les instruments du tableau de bord?
- Votre siège est-il placé de façon à ce que vous puissiez garder les coudes près du corps et légèrement fléchis, avec les épaules relâchées?
- Les commandes du panneau de contrôle sont-elles accessibles sans déplacement du tronc?
- Est-ce que vos genoux se situent un peu au-dessus de vos hanches, dans un angle supérieur à 90 degrés? (Vous devez pouvoir actionner les pédales avec tout le pied, et non pas seulement avec la pointe. Vous éviterez ainsi de créer des tensions, notamment dans vos mollets.)
- L'appui-tête est-il placé entre vos oreilles et le haut de votre tête? (En cas de collision, votre cou sera protégé.)

Bref, tous ces ajustements vont assurer un plus grand confort pour les longs trajets et éviter les tensions qui pourraient mener à des troubles musculo-squelettiques, dont des maux de dos.



2

Prenez une pause et n'oubliez pas de vous étirer

Les pauses ne sont jamais à négliger. Il y a un temps mort ou vous devez faire le plein d'essence? C'est l'occasion de profiter du temps, entre deux courses, pour sortir du véhicule:

- Déliez vos jambes en faisant quelques pas, tout en bougeant les bras.
- Des étirements peuvent aussi s'avérer un complément intéressant: l'essentiel étant d'activer la circulation sanguine en marchant.

En effet, les chauffeurs de TRPA se retrouvent dans une position statique où les muscles accumulent de l'acide lactique et des déchets métaboliques, pouvant créer de l'inconfort et des tensions. C'est en activant les muscles et la circulation qu'on pourra les évacuer.

Idéalement, il faudrait pouvoir sortir du véhicule minimalement toutes les deux heures.

Cela dit, une pause de quelques minutes fera toute la différence!



3

Adoptez la bonne position pour soulever des charges lourdes

Dans le cadre de votre métier, vous êtes amenés à aider les clients et vous devez parfois soulever des charges assez lourdes!

Quelques précautions s'imposent pour ne pas vous blesser:

- Lorsque vous devez soulever une charge, maintenez le dos droit et fléchissez les genoux.
- Utilisez vos deux mains et évitez les mouvements brusques.
- Prenez soin de garder l'objet près de votre corps pour éviter qu'il soit trop loin de votre centre de gravité.
- Faites aussi attention aux déplacements: évitez les torsions du corps avec une charge dans les mains. Par exemple, tournez avec les pieds et non le tronc.
- Vous devez remplir le coffre de votre voiture? Placez les articles les plus légers à l'arrière et les plus lourds à l'avant. Vous éviterez ainsi de faire subir un stress à votre dos en vous étirant pour déplacer une charge lourde.



© SHUTTERSTOCK/TOMMASO79

4

Demeurez hydratés

Bien des gens sous-estiment les impacts de la déshydratation sur la santé. Rappelez-vous : si vous avez soif, vous êtes déjà déshydraté. Par exemple, la fatigue est un symptôme courant de déshydratation. Aussi, si vous avez un coup de fatigue, il est parfois bénéfique de boire un verre d'eau plutôt que de prendre un café. L'idéal est de boire régulièrement de l'eau au cours de la journée, et pas seulement quand on a soif. Quelle quantité d'eau devez-vous boire chaque jour ? Bien que les réponses varient selon plusieurs facteurs, on recommande de boire en moyenne 8 verres d'eau répartis dans la journée.

5

Adoptez une alimentation saine et légère tout au long de la journée

C'est souvent lorsque l'on s'ennuie que nous sommes portés à manger. Il s'agit d'un mécanisme d'adaptation pour rompre l'ennui et obtenir un coup de dopamine. Lors de longues heures à attendre dans votre véhicule, si l'envie de grignoter vous prend, il est recommandé de manger plus de fruits et de légumes et de garder vos portions légères, par exemple : craquelins de grains entiers, noix, amandes, pommes et morceaux de fromage. Pourquoi ne pas conserver à bord du véhicule une petite glacière contenant fruits et légumes ?



6

Protégez votre peau

Les chauffeurs routiers sont constamment exposés au soleil sur la route, surtout pendant les saisons chaudes. Votre fenêtre filtre les rayons UVB du soleil, mais n'empêche pas les rayons UVA de passer. Pour protéger la peau des deux types de rayons UV, utilisez un écran solaire à large spectre, avec un FPS d'au moins 30.

D'ailleurs, lorsque vous conduisez, le côté gauche de votre corps subit beaucoup plus de dommages dus au soleil que le côté droit. Réappliquez régulièrement de la crème solaire sur la zone exposée à la lumière directe du soleil.

7

N'attendez pas avant de consulter

Vous ressentez une douleur persistante ? Il est bien important de ne pas négliger les messages que vous envoie votre corps. Consultez un médecin ou un physiothérapeute qui pourra vous prodiguer les soins et un traitement approprié.

Si un malaise ne disparaît pas de lui-même au bout de trois ou quatre jours, qu'il va en s'amplifiant, c'est important de consulter un professionnel de la santé.



Réglementation

TARIFS ET MISE EN MARCHÉ DU TAXIMÈTRE

Nous recevons régulièrement des questionnements concernant la tarification en matière de transport rémunéré. Voici quelques rappels importants concernant la mise en marche du taximètre et les tarifs applicables.

Nous avons été informés par plusieurs clients d'une situation problématique concernant des chauffeurs qui ne mettraient pas le taximètre en fonction au bon moment (ayant pour conséquence des factures trop élevées à la fin de la course).

Nous vous rappelons que selon la législation provinciale et le *Règlement sur le transport rémunéré de personnes par automobile*, le chauffeur qualifié qui contrevient au premier ou au troisième alinéa de l'article 70 est passible d'une amende de 1 000 \$ à 5 000 \$.

Mise en marche du taximètre

Rappel des exigences de l'article 70 du *Règlement sur le transport rémunéré de personnes par automobile*:

- Le chauffeur qualifié doit le mettre en marche au moment où il commence la course et il doit, sauf indication contraire du client, en arrêter le fonctionnement aussitôt qu'il arrive à destination.
- Une course commence au moment où le client monte dans l'automobile ou au moment où il demande explicitement au chauffeur de l'attendre.
- De plus, si le taximètre devient défectueux pendant la course, le chauffeur qualifié doit convenir avec le client du prix de la course.

Rappel sur les tarifs fixés à partir de l'aéroport

Les tarifs applicables pour une course entre l'aérogare principale de l'aéroport et le centre-ville de Montréal, peu importe le nombre de passagers, sont les suivants :

	TARIF DE JOUR	TARIF DE NUIT
PRIX FORFAITAIRE TOTAL :	49,45 \$	56,70 \$

- Ces prix comprennent la redevance et les taxes.
- Ils sont applicables lorsqu'il n'y a qu'un seul point d'embarquement et un seul point de débarquement.

Attention! Pour l'application de ces tarifs, le centre-ville de Montréal est délimité comme suit :

À L'OUEST :

1. L'AVENUE ATWATER: jusqu'au canal de Lachine
2. LE CANAL DE LACHINE: jusqu'au pied de la rue De Condé
3. LA RUE DE CONDÉ: jusqu'à la rue Saint-Patrick
4. LA RUE SAINT-PATRICK VERS L'EST: jusqu'à la rue Bridge
5. LA RUE BRIDGE: jusqu'au pont Victoria

À L'EST :

1. L'AVENUE PAPINEAU

AU SUD :

1. LES IMMEUBLES SITUÉS SUR L'AVENUE PIERRE-DUPUY: jusqu'au pont de la Concorde

AU NORD :

1. L'AVENUE DES PINS
2. LA RUE SAINT-DENIS: de l'avenue des Pins à la rue Cherrier
3. LA RUE CHERRIER: de la rue Saint-Denis à la rue Sherbrooke^o
4. LA RUE SHERBROOKE: de la rue Cherrier à l'avenue Papineau

Les maisons et édifices de chaque côté des rues limitrophes font partie du centre-ville de Montréal.

Le tarif minimum pour une course dont l'origine est l'aérogare principale de l'aéroport international Montréal-Trudeau

TARIF MINIMUM DE JOUR :

Pour une course dont l'origine est l'aérogare principale de l'Aéroport international Montréal-Trudeau :

- **21,65 \$** en tout temps (comprenant la TPS, la TVQ et la redevance)

TARIF MINIMUM DE NUIT (entre 23 h et 5 h) :

Pour une course dont l'origine est l'aérogare principale de l'Aéroport international Montréal-Trudeau :

- **24,75 \$** (comprenant la TPS, la TVQ et la redevance)



Contribuer au maintien d'une image positive de l'industrie

Finalement, soulignons qu'un service de transport offert en tout respect de la réglementation contribue à maintenir une image positive et rayonnante de l'industrie du taxi et à préserver le sentiment de confiance qui existe entre la clientèle et l'industrie.

Tourisme

Bonjour, au cœur de l'expérience urbaine cet été !

La saison touristique 2023 s'amorce à Montréal et tout indique qu'elle sera excellente! En effet, les différents acteurs du milieu touristique montréalais entendent l'été 2023 avec beaucoup d'optimisme alors que les prévisions pour l'année 2023 dans l'industrie du tourisme se rapprochent des résultats de 2019, une année record avant la pandémie!

Tourisme Montréal prévoit que la métropole recevra 1,5 million de visiteurs de plus cette année qu'en 2022. Outre les nombreux festivals, les divers congrès organisés dans la ville risquent aussi d'amener des visiteurs. Dans ce contexte, il va de soi que les chauffeurs de taxi joueront un rôle majeur pour répondre à la demande de déplacements des visiteurs, de même qu'à titre de fiers ambassadeurs de la Ville. Le transport par taxi à Montréal est reconnu pour son professionnalisme, sa courtoisie, sa fiabilité et sa sécurité. Merci de participer à l'expérience urbaine accueillante, vive et inoubliable qu'offre Montréal à ses visiteurs!

« Montez dans ce qui est bien plus qu'un mode de transport. Laissez-vous guider en toute sécurité par des chauffeurs qualifiés qui connaissent la ville par cœur. »

Le BTM a développé une nouvelle campagne de publicité pour mettre en lumière le service offert par l'industrie du taxi à Montréal. Peut-être l'avez-vous déjà vue?

La publicité sera publiée dans le Guide touristique, sur la carte touristique de Tourisme Montréal ainsi qu'à la dernière page de *Taxi Le Journal*.

- En balayant le code QR de la publicité, les visiteurs auront accès à un microsite Web listant l'ensemble des compagnies de taxi à Montréal, incluant leurs coordonnées et un lien vers leur application de transport. Soyez à l'affût pour répondre à la demande!

Cette année, le concept de la publicité met en lumière la multitude de couleurs des taxis Bonjour. Rappelons que si le design est unique et le même pour toutes les voitures, il est également diversifié: des toits, des capots et des Bonjour de couleurs différentes selon les compagnies de taxi, à la manière d'une mosaïque de couleurs, rappelant la diversité culturelle de Montréal. Ces Bonjour expriment le caractère francophone et convivial de Montréal. L'image de marque Bonjour va bien au-delà de l'apparence des véhicules, elle est le symbole d'une industrie du taxi qui met la satisfaction des clients au cœur de ses pratiques.





L'image de marque Bonjour représente une excellente opportunité pour mettre en valeur votre véhicule!

Une image moderne, attrayante, facilement repérable et fort appréciée des citoyens et touristes de la Ville de Montréal, elle peut réellement vous aider à faire prospérer votre taxi! Voici d'ailleurs ce que confirme le dernier sondage SOM:

- 89 % affirment avoir une impression positive de la signature Bonjour.
- 88 % des répondants ont souligné que la signature Bonjour rend les taxis plus visibles parmi l'ensemble des véhicules qui circulent.
- 79 % ont affirmé que les taxis portant la signature Bonjour contribuent à rendre Montréal plus accueillante.
- 73 % des personnes sondées ayant déjà pris un taxi Bonjour font l'association de l'image de marque à l'industrie du taxi.

Demandez l'aide financière pour apposer l'image de marque Bonjour sur votre taxi!

L'image de marque Bonjour, signature distinctive de l'industrie du taxi de Montréal, a été lancée en 2017 en partenariat avec Tourisme Montréal afin d'uniformiser l'expérience client dans tous les lieux d'accueil de la Ville. Cette image contribue au rayonnement des services de transport par taxi et présente une image dynamique et unie de l'industrie.

L'aide financière du MTQ, administrée par le BTM, pour l'apposition de l'image de marque sur vos véhicules est toujours disponible et vous pouvez en faire la demande. C'est facile et rapide:

1. Remplissez le formulaire de demande d'aide financière téléchargeable sur la page d'accueil de notre site Web (mtltaxi.com).
2. Retournez le formulaire dûment rempli avec les pièces justificatives demandées:
 - par télécopieur au 514 280-3325
 - ou par courriel à l'adresse btm_communication@ville.montreal.qc.ca

Les montants d'aide financière octroyés correspondent à 50 % de la facture totale présentée, jusqu'à concurrence de 625 \$ pour un demi-habillage (véhicule blanc) ou de 1 250 \$ pour un habillage complet. Un véhicule peut faire l'objet d'une seule aide financière, sauf exception.



Le Quartier latin accueille un nouvel établissement qui ravira les amateurs de musique live : le bar-terrasse Le Marie-Louise

Le bar-terrasse Le Marie-Louise s'inscrit dans l'expansion de l'Espace St-Denis, complexe comprenant le Théâtre St-Denis, le Studio-Cabaret et Le Molière par Mouso, offrant ainsi une expérience culturelle et culinaire complète.

Les clients sont invités à profiter de la terrasse spacieuse ou du bar intérieur, où ils pourront siroter des cocktails entre amis ou déguster des bouchées de style tapas préparées sur le gril, tout cela accompagné d'une ambiance musicale live envoûtante. Cette terrasse au cœur de l'action montréalaise promet une expérience divertissante et conviviale.

Le design du Marie-Louise, conçu par Camdi Design, la société derrière des lieux réputés tels que Terrasse Carla, Maggie Oaks et Le Molière par Mouso, allie élégance et modernité, tout en créant une atmosphère chaleureuse.

Le Marie-Louise est un incontournable pour les Montréalais et les touristes. Située sur le toit du Studio-Cabaret, sa terrasse offre une vue imprenable sur la rue Saint-Denis, qui sera piétonne tout au long de l'été. En plus de profiter des animations estivales, les clients peuvent également assister à des performances en direct d'artistes locaux. Quoi de mieux pour profiter de l'été?



Qui est Marie-Louise ?

Marie-Louise-Justine Ricard, épouse de Louis Adolph Huguet-Latour, était une riche héritière qui possédait, avec sa famille, divers terrains et maisons entre les rues Saint-Denis et Sanguinet. En 1869, elle a fait don à la Ville de Montréal du bout de terrain situé derrière le Théâtre St-Denis (l'actuelle rue Brazeau), souhaitant que les gens aient accès aux services municipaux. En échange, elle demanda que la rue porte son nom. La Ville approuva sa requête. Malgré cela, en 1964, alors que c'était dans l'air du temps de masculiniser le nom de certaines artères, la rue Marie-Louise devint la rue Brazeau.

Apprenant par hasard cette page d'histoire, l'équipe de l'Espace St-Denis a entrepris des démarches auprès du service de toponymie de la Ville de Montréal en vue de renommer la ruelle au nom de Marie-Louise et, par le fait même, d'obtenir réparation en son nom. Ce qui fut accepté. D'ici la fin du processus de changement, pour rendre justice à Marie-Louise-Justine Ricard, nous avons nommé le nouveau bar-terrasse de l'Espace St-Denis Le Marie-Louise, un nom qui résonnera désormais au-delà de la rue Saint-Denis.



© TOURISME MONTRÉAL/ALEXANDRE CHOQUETTE

Les 10 rues piétonnes en 2023

Ces artères commerciales, piétonnes pour la saison estivale, sont aménagées dans le cadre d'un programme municipal qui vise à soutenir leur dynamisme. Vibrantes, accessibles et agréables, ces rues piétonnes font la renommée de la métropole à l'échelle locale et internationale. Selon Tourisme Montréal, près de 9,5 millions de visiteurs sont attendus dans la métropole cet été et pourront profiter des aménagements.

AVENUE BERNARD

Entre les avenues Wiseman et Bloomfield
Du 18 mai au 9 octobre

RUE ONTARIO EST

Entre le boulevard Pie-IX et la rue Darling
Du 19 juin au 9 septembre

AVENUE DULUTH EST

Entre le boulevard Saint-Laurent et la rue Saint-Hubert
Du 19 juin au 5 septembre

RUE SAINT-DENIS (ET ÉMERY)

Entre la rue Sherbrooke Est et le boulevard De Maisonneuve Est
Du 1^{er} juin au 30 septembre

AVENUE DU MONT-ROYAL

Entre le boulevard Saint-Laurent et la rue Fullum
Du 20 mai au 5 septembre

RUE SAINTE-CATHERINE EST

Entre la rue Saint-Hubert et l'avenue Papineau
Du 19 mai au 16 octobre

PLACE DU MARCHÉ-DU-NORD (MARCHÉ JEAN-TALON)

Entre les avenues Casgrain et Henri-Julien
Du 1^{er} juin au 15 octobre

RUE SAINTE-CATHERINE OUEST (ET UNE PARTIE DE BALMORAL ET CLARK)

Entre la rue De Bleury et le boulevard Saint-Laurent
Du 1^{er} mai au 31 octobre

RUE DE CASTELNAU EST

Entre la rue Saint-Denis et l'avenue De Gaspé
Du 8 mai au 10 octobre

RUE WELLINGTON

Entre la 6^e Avenue et la rue Régina
Du 5 juin au 8 septembre



© SHUTTERSTOCK/HUZA STUDIO



© TOURISME MONTRÉAL/EVA BLJUE

Êtes-vous prêts à accueillir les croisiéristes ?

La saison des croisières s’amorce au Grand Quai du Vieux-Port de Montréal! Cela signifie aussi que la demande pour des taxis sera importante dans ce secteur pour les prochains mois. Serez-vous de la partie pour accueillir les croisiéristes ?

Ça se passe au Grand Quai

Le débarquement des passagers a lieu habituellement :

- le matin;
- entre 7 h 30 et 10 h 30.

C’est une période intense de trois heures au cours de laquelle il y a une forte demande de taxis au Grand Quai, qui est situé au :

- 200, rue de la Commune Ouest Montréal (Québec) H2Y 4B2
- * Les terminaux 1 (T1) (Portes 3 à 5 pour accueillir les clients à bord des taxis) et 2 (T2) sont les plus occupés.

Horaire des navires de croisière

Consultez l’horaire complet des navires de croisière arrivant à Montréal et venez en grand nombre accueillir nos visiteurs :

- port-montreal.com/fr/croisieres

Veillez noter que les heures d’arrivée du navire et de débarquement des passagers sont données à titre informatif et pourraient varier selon la température, les régulations et autre imprévus.



Terminaux de croisières

- * **T1** Grand Quai
Il est important que le taxi se rende près de la porte principale du terminal ou sera accoste le navire. Le terminal 1 (T1) se trouve du côté ouest du Grand Quai alors que le terminal 2 (T2) se trouve du côté est. La jetée 1 (J-1) est accessible également via l'entrée principale du Grand Quai
200, rue de la Commune Ouest, Montréal H2Y 4B2
- * **T2**
- J-1**
- T3** Terminal à l'est du pont Jacques-Cartier (Chapiteau blanc)
Du centre-ville ou du Vieux-Montréal, il suffit au terminal T3 peut se faire via la rue du Port de Montréal près du Quai de l'Horloge ou par l'entrée Pie-IX de la route du Port de Montréal à l'intersection de la rue Notre-Dame Est du Port de Montréal.
- M5** Quai mackay (M5)
B1 et Quai Bickerdike (B1)
L'accès aux quais se fait par l'avenue Pierre-Dupuy

Quoi faire cette semaine ?

Montréal sera, encore cet été, bouillonnante d'activités et d'événements. Demeurez à l'affût pour faire les meilleures recommandations à votre clientèle !

Consultez régulièrement le site Web de Tourisme Montréal:

• mtl.org

Sur la page d'accueil, vous trouverez de nombreuses suggestions de lieux à visiter et d'adresses où manger et boire en consultant les thématiques suivantes:

- Inspiration de la semaine
- Manger et boire
- Arts et culture
- Activités
- Nos coups de cœur

Cliquez sur le lien:

• [Quoi faire cette semaine](#)

Plusieurs articles y sont disponibles et donnent une bonne idée des événements en cours.

Cliquez sur le lien:

• [Explorer](#)

Vous trouverez une panoplie de suggestions d'activités à faire, classées par saison. Jazz, cirque, humour, feux d'artifice, électro ou musiques du monde, les occasions de se réjouir seront nombreuses en été. Parmi la liste, quelques incontournables y sont proposés:

- Riez à gorge déployée avec les clowns et frissonnez devant les prouesses des acrobates du festival MONTRÉAL COMPLÈTEMENT CIRQUE.
- Poussez des oh! et des ah! devant les exploits pyrotechniques des artificiers participant à L'INTERNATIONAL DES FEUX LOTO-QUÉBEC.
- Mettez des lunettes de soleil et préparez-vous au déferlement musical (rock indé, hip-hop, électro) d'OSHEAGA. Le festival de trois jours se déroule au parc Jean-Drapeau.
- Panoramas magnifiques, parcelles d'histoire, sensations fortes, levez l'ancre! Montréal regorge de belles options pour se balader sur l'eau.



MURAL

8/18 JUIN 2023

11e édition Festival d'art urbain présenté par **fizz**

Bell
LASSO
MONTREAL

AUGUST 18-19 AOÛT 2023
PARC JEAN-DRAPEAU

17 AOÛT, LASSO EN VILLE - AUGUST 17, LASSO IN THE CITY

Festival international Nuits d'Afrique

MONTREAL
DU 11 AU 23 JUILLET 2023

37e ÉDITION

TD
FESTIVAL INTERNATIONAL DE JAZZ DE MONTRÉAL
RIO TINTO

29 JUIN AU 8 JUILLET 2023
43e ÉDITION

Du 8 au 17 août 2023

33e FESTIVAL INTERNATIONAL
PRÉSENCE AUTOCHTONE
33rd INTERNATIONAL FIRST PEOPLES FESTIVAL

PRÉSENTÉ PAR QUÉBECOR

www.PresenceAutochtone.ca

Concerts • Cinéma • Littérature • Arts visuels

TERRES EN VUES (LAND INSIGHTS)
Canada Québec Montréal TOURISME / MONTREAL

Liste d'événements touristiques (zones achalandées) :

• Jusqu'au 20 août	Spectacle	CIRQUE DU SOLEIL ECHO	Vieux-Port de Montréal
• Jusqu'au 16 sept.	Exposition	PRÉMONITIONS	Place Ville-Marie
• Jusqu'au 10 sept.	Festival	FESTIVAL DES ARTS DE RUELLE	Montréal
• Jusqu'au 13 juill.	Exposition	INSOMNOLENCE	Agora Hydro-Québec/UQAM
• Jusqu'en avr. 2024	Exposition	DUNCAN, PEINTRE DU 19e SIÈCLE	Musée McCord Stewart
• 2 juin au 6 oct.	Événement	LES PREMIERS VENDREDIS (GASTRONOMIE)	Parc olympique
• Jusqu'en avr. 2024	Exposition	BALS COSTUMÉS	Musée McCord Stewart
• Jusqu'au 27 août	Événement	LES GUINGUETTES	Plateau Mont-Royal
• Jusqu'au 17 août	Activités	JEUDIS BLACKOUT	SOS Labyrinthe
• Jusqu'au 3 juill.	Événement	MONTRÉAL EN ARTS	Le Village
• Jusqu'au 10 août	Festival	L'INTERNATIONAL DES FEUX LOTO-QUÉBEC	La Ronde
• 30 juin au 2 juill.	Festival	FESTIVAL INTERNATIONAL DE JAZZ DE MONTRÉAL	Quartier des spectacles
• Jusqu'au 3 juill.	Événement	WOOPAW FEST CARNAVAL CANIN	Bassin Peel
• 1er au 2 juill.	Activités	SOS PLAGE	SOS Labyrinthe

• 1 ^{er} juill.	Croisières	ZAANDAM	Grand Quai de Montréal
• 1 ^{er} au 3 juill.	Croisières	VIKING NEPTUNE	Grand Quai de Montréal
• 6 au 16 juill.	Festival	MONTRÉAL COMPLÈTEMENT CIRQUE	Quartier latin
• 6 au 30 juill.	Événement	CIRQUE GÉANT	Place Ville-Marie
• 11 au 23 juill.	Festival	FESTIVAL INTERNATIONAL NUITS D'AFRIQUE	Quartier des spectacles
• 13 au 16 juill.	Festival	FESTIVAL DE LA RUE DE LA PETITE-BOURGOGNE	Petite-Bourgogne
• 13 au 29 juill.	Festival	FESTIVAL ZOOFFEST & OFF-JFL	Quartier latin
• 14 au 29 juill.	Festival	FESTIVAL JUSTE POUR RIRE	Quartier des spectacles
• 15 juill.	Concert	THE SMILE	Place Bell
• 15 juill.	Croisières	ZAANDAM	Grand Quai de Montréal
• 18 juill.	Croisières	OCEAN EXPLORER	Grand Quai de Montréal
• 19 au 21 juill.	Festival	STARTUPFEST	Grand Quai de Montréal
• 19 au 30 juill.	Festival	LE GRAND POUTINEFEST (GASTRONOMIE)	Vieux-Montréal
• 20 juill. au 9 août	Festival	FESTIVAL INTERNATIONAL DE FILMS FANTASIA	Université Concordia
• 21 au 23 juill.	Festival	FESTIVAL INTERNATIONAL MIZIK KREYOL DE MTL	La TOHU
• 22 juill.	Concert	AVENGED SEVENFOLD	Centre Bell
• 24 au 25 juill.	Activités	NOËL DES CAMPEURS	SOS Labyrinthe
• 25 juill.	Croisières	VIKING NEPTUNE	Grand Quai de Montréal
• 28 au 30 juill.	Festival	SOIF DE CIDRE MONTRÉAL	Hangar 1825
• 23 juill. à janv. 2024	Exposition	SEXE, DÉSIRES ET DATA	Centre PHI
• 1 ^{er} août	Concert	YANNICK NÉZET-SÉGUIN ET L'OM	Mont Royal
• 2 août	Concert	50 CENT	Centre Bell
• 3 au 13 août	Festival	FESTIVAL FIERTÉ MONTRÉAL	Quartier latin
• 4 au 13 août	Festival	ITALFESTMTL	Petite Italie
• 4 au 13 août	Événement	OMNIUM BANQUE NATIONALE (TENNIS)	Stade IGA
• 4 au 6 août	Festival	OSHEAGA	Parc Jean-Drapeau
• 8 au 17 août	Festival	FESTIVAL INTERNATIONAL PRÉSENCE AUTOCHTONE	Quartier des spectacles
• 10 au 13 août	Festival	FESTIVAL ORIENTALYS	Vieux-Port de Montréal
• 11 août	Concert	METALLICA	Stade olympique
• 11 au 13 août	Festival	ÎLE SONIQ	Parc Jean-Drapeau
• 11 au 27 août	Théâtre	LES SEPT BRANCHES DE LA RIVIÈRE OTA	Théâtre du Nouveau Monde
• 12 août	Spectacle	RICKY GERVAIS	Place Bell
• 16 au 20 août	Concert	LA VIRÉE CLASSIQUE OSM	Maison symphonique
• 17 au 19 août	Festival	LASSO (MUSIQUE COUNTRY)	Parc Jean-Drapeau
• 19 août	Concert	MADONNA	Centre Bell
• 22 au 27 août	Festival	MUTEK (MUSIQUE ÉLECTRONIQUE)	Quartier des spectacles
• 24 au 27 août	Festival	FESTIVAL M.A.D. (MODE&DESIGN)	Quartier des spectacles
• 25 août	Croisières	SEABOURN QUEST	Grand Quai de Montréal
• 26 au 27 août	Activités	SOS DISCO	SOS Labyrinthe
• 26 août	Croisières	LE DUMONT D'URVILLE	Grand Quai de Montréal
• 29 août	Croisières	OCEAN EXPLORER	Grand Quai de Montréal
• 30 août au 5 sept.	Festival	FESTIVAL INTERNATIONAL DE STREET DANCE	Montréal

YUL SE PRÉPARE POUR LA SAISON ESTIVALE

La reprise des activités aériennes se poursuit à YUL Aéroport international Montréal-Trudeau, qui a accueilli 4,5 millions de passagers au premier trimestre de 2023, soit 98 % du trafic de 2019 à la même période.



Les visiteurs de partout dans le monde continuent ainsi d'affluer vers la métropole. Les activités ont bien repris leur cours et l'on prévoit, encore une fois, un été effervescent à l'aéroport. ADM continue notamment de développer sa desserte en offrant plus d'une centaine de destinations, et de nouvelles routes ont été annoncées au départ de Montréal, dont Toulouse et Copenhague. Très attendue, Emirates, la plus grande compagnie aérienne internationale, inaugurerá aussi sa liaison quotidienne entre Dubaï et Montréal le 5 juillet prochain.

À l'aube de la saison estivale, les équipes d'ADM multiplient ainsi les efforts afin de favoriser une expérience fluide des passagers au sein de ses installations. Plus que jamais, ADM a besoin de votre collaboration pour assurer un service harmonieux et sécuritaire auprès des voyageurs. Alors que l'on s'entend à des niveaux d'achalandage comparables et même parfois supérieurs à 2019, ADM rappelle qu'il est bien important de ne pas se stationner en double, d'accélérer le débarquement des passagers et, bien sûr, de respecter la signalisation. Ce sont toutes de bonnes pratiques qui permettront d'éviter une certaine congestion au niveau du débarcadère.

ADM sait d'autant plus qu'elle peut compter sur un réseau de chauffeurs dévoués qui ont à cœur d'offrir aux voyageurs un service à la hauteur de leurs attentes et souhaite profiter de cette tribune pour vous remercier pour votre travail et votre précieuse collaboration.

La présence de taxis illégaux à YUL

ADM déplorait en début d'année qu'elle avait constaté une forte présence de taxis illégaux à YUL. Ces derniers allaient même jusqu'à solliciter de façon agressive des passagers dans l'aérogare. Cette situation a été prise très au sérieux et différentes actions ont été entreprises, dont l'ajout d'agents de sécurité ainsi qu'une campagne de sensibilisation auprès des usagers de l'aéroport leur demandant d'ignorer toute proposition de transport non sollicitée. ADM a aussi tenu une rencontre avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable afin de lui faire part de l'état des choses et différentes démarches ont été entreprises. Depuis, en collaboration avec le ministère, le dossier avance rapidement et ADM est optimiste à l'idée que la législation et la réglementation soient modifiées pour la saison estivale 2023.



COIN DE L'INDUSTRIE



NOMINATION DE RENÉE AMILCAR: PRÉSIDENTE DE L'UITP

Félicitations à Renée Amilcar pour sa nomination à titre de présidente de l'Union internationale des transports publics (UITP) pour le mandat 2023-2025. Actuellement directrice générale, services de transport en commun de la Ville d'Ottawa, Mme Amilcar a siégé pendant plus de six ans au conseil d'administration du Bureau du taxi de Montréal en tant que représentante de la STM, alors qu'elle y occupait le poste de directrice exécutive. Elle a aussi été une membre engagée du groupe de travail sur le Registre des taxis. L'Union internationale des transports publics (UITP) demeure un précieux partenaire du BTM et de l'industrie du transport rémunéré de personnes par automobile. Visitez le site Web: uitp.org



COOP DE L'OUEST A 50 ANS!

Fondé en 1973, Taxi Coop de l'Ouest célèbre cet été un demi-siècle de services parsemé d'importantes réalisations et lui permettant de demeurer aujourd'hui à la fine pointe et à la plus haute satisfaction de sa clientèle. La Coop répond aux besoins quotidiens de transport dans l'Ouest de Montréal en desservant plus de 1,5 million de passagers par année. Une large gamme de services est offerte par la Coop, notamment: service de transport régulier, service corporatif, accueil à l'aéroport, transport adapté, service de dépannage et de livraison et transport collectif. À cet égard, la Coop est fière de souligner qu'elle a opéré le premier taxi collectif dans les années 1990 à Sainte-Anne-de-Bellevue. Régie par un code d'éthique approuvé par 220 membres, sa priorité demeure toujours l'engagement de qualité envers la clientèle. Fière de ces années de travail et de succès, toute l'équipe de Coop de l'Ouest compte poursuivre dans cette voie pour les 50 prochaines années! Merci à tous ceux et celles qui font partie de cette histoire!



ADM AÉROPORTS DE MONTRÉAL ET LE BTM SALUENT LE DÉPART

À LA RETRAITE D'UN PRÉCIEUX PARTENAIRE: STÉPHANE BOUDRIAS

Après plus de 30 ans chez ADM Aéroports de Montréal, Stéphane Boudrias, chef Exploitation des produits de stationnement et de transport au sol, a pris sa retraite le 21 avril dernier. Véritable pilier des opérations, Stéphane aura occupé plusieurs postes chez ADM et aura joué un rôle de premier plan auprès des taxis du bassin aéroportuaire.

Après des débuts à la facturation, il aura été à l'inspection, puis à l'accueil, pour finalement rejoindre l'équipe des stationnements et du transport au sol. C'est au sein de cette dernière qu'il passera l'ensemble de sa carrière. Fort apprécié de tous, il aura su tenir d'une main de maître la gestion et la supervision des opérations quotidiennes des stationnements et du transport au sol, en assurant notamment une présence quasi permanente sur le terrain. Il aura aussi été responsable de nombreux dossiers importants, tels que les tirages pour les permis de taxi, en plus de s'assurer du bon déroulement des opérations dans le bassin des taxis.

L'aéroport et son réseau de chauffeurs dévoués n'avaient plus aucun secret pour Stéphane! Au nom de tous ses collègues chez ADM et de l'équipe du Bureau du taxi, nous le remercions pour son travail exemplaire et ses loyaux services durant ces nombreuses années.

À noter que depuis le départ de Stéphane, Alexandre Deling occupe désormais le poste de chef Exploitation des produits de stationnement et de transport au sol.

Chauffeurs du Transport adapté PLEIN DE BONNES CHOSES À SAVOIR POUR VOUS

Des situations vécues à l'embarquement

Dans votre journée de travail, vous devez parfois déclarer un client absent au lieu d'embarquement. Plusieurs raisons peuvent provoquer cette situation, mais il est important d'éviter le risque de fausses déclarations d'absence en faisant les vérifications suivantes:

- Est-ce le bon endroit?
Revérifiez l'adresse sur votre tablette.
- Êtes-vous bien dans la plage d'embarquement de 30 minutes du client?
- Le Transport adapté offre un service porte à porte: signaler votre présence à la porte en arrivant est un geste essentiel.
- Une fois votre déclaration d'absence déclenchée, prenez le temps d'aller signaler votre présence une seconde fois avant la fin de votre 5 minutes d'attente.

Ces précautions évitent bien des désagréments, pour la gestion du temps du client ainsi que pour la vôtre.

LA MISSION DU TRANSPORT ADAPTÉ

Offrir un transport collectif adapté fiable, sécuritaire, ponctuel et courtois qui contribue à l'inclusion sociale, professionnelle et économique de notre clientèle.

Un service essentiel au débarquement

Accompagner les clients du Transport adapté d'une porte à l'autre est au cœur du service que vous offrez.

Au débarquement, votre rôle d'accompagnement se termine une fois rendu à la porte de destination, après vous être assuré que la personne peut accéder au lieu en toute sécurité. Cette étape de votre travail est essentielle.



RAPPEL IMPORTANT: le 1^{er} juillet, ce sera gratuit pour:

- tous les clients du transport collectif âgés de 65 ans et plus résidant à Montréal;
- les déplacements dont l'origine et la destination seront en zone A (agglomération de Montréal).

Les clients admis au Transport adapté n'auront qu'à vous présenter leur carte OPUS avec photo au chauffeur pour en bénéficier.

ÎLE DE MONTRÉAL

PRINCIPAUX CHANTIERS EN COURS POUR LES MOIS DE JUILLET À SEPTEMBRE 2023



AUTOROUTE 13 (CHOMEDEY)

Dorval et Montréal (arrondissements de Lachine et de Saint-Laurent)

Réparation du tunnel de Liesse de l'autoroute 13

- Déviation et réduction de la largeur des voies de l'autoroute 13.
- Fermetures partielles ou complètes de l'autoroute 13 le soir, la nuit ou la fin de semaine.
- Circulation à contresens dans les voies opposées le soir, la nuit ou la fin de semaine.
- › **Chantier en activité jusqu'à la fin de 2023.**



AUTOROUTE 15 (DÉCARIE)

Montréal (arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce)

Réparation des ponts d'étagement du chemin Upper-Lachine et du boulevard De Maisonneuve

Autoroute 15 (Décarie) :

- Fermetures partielles la nuit de voies de circulation dans les deux directions. Des fermetures de nuit de bretelles dans l'échangeur Turcot seront donc requises par défaut.
- Fermetures partielles de longue durée des accotements dans chaque direction.
- › **Chantier en activité jusqu'en 2025.**

Chemin Upper-Lachine :

- Fermeture partielle de longue durée avec une voie de circulation dans chaque direction. Un corridor piétonnier sera aménagé pour faciliter la circulation des piétons.
- Fermeture complète de longue durée de la passerelle piétonne reliant le chemin Upper-Lachine et l'avenue Girouard.
- Fermetures complètes le soir, la nuit ou la fin de semaine.
- › **Chantier en activité jusqu'en 2025.**

Boulevard De Maisonneuve :

- Fermeture partielle de longue durée avec une voie de circulation dans chaque direction. Un corridor piétonnier et une piste cyclable seront aménagés pour faciliter le transport actif dans le secteur.
- Fermetures complètes le soir, la nuit ou la fin de semaine.
- › **Chantier en activité jusqu'en 2025.**

Montréal (arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce)

Construction d'une passerelle par Carbonleo au-dessus de l'autoroute, dans le cadre du projet Royalmount

- Fermetures partielles ou complètes le soir, la nuit ou la fin de semaine des voies rapides et de desserte de l'autoroute 15.
- › **Chantier en activité jusqu'en 2024.**



AUTOROUTE 19 (PAPINEAU)

Montréal (arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville) et Laval

Travaux de sécurisation du pont Papineau-Leblanc

- Fermetures complètes du pont le soir, la nuit ou la fin de semaine.
 - Fermeture de la voie de gauche dans chaque direction.
 - Interdiction de circulation pour tous les véhicules lourds, à l'exception des autobus et des véhicules d'urgence, pendant toute la durée des travaux. Les véhicules lourds sont redirigés par de la signalisation vers le pont Médéric-Martin (autoroute 15) et le pont Viau (route 335).
 - Limite de vitesse permise à 70 km/h sur le pont. Celle-ci pourrait cependant être abaissée selon les circonstances.
- › **Chantier en activité jusqu'en décembre 2023.**



AUTOROUTE 20 (DU SOUVENIR)

Pointe-Claire

Réfection de l'échangeur des Sources

- Fermetures complètes de longue durée de bretelles dans l'échangeur.
 - Fermetures complètes le soir, la nuit ou la fin de semaine de bretelles dans l'échangeur.
 - Fermetures complètes le soir et la nuit de l'avenue Cardinal dans le secteur de l'échangeur.
 - Fermetures partielles (1 voie fermée sur 2) de l'autoroute 20, dans les deux directions, le soir, la nuit ou la fin de semaine.
- › **Chantier en activité jusqu'en 2024.**



AUTOROUTE 20 ET ROUTE 138 (ÉCHANGEUR SAINT-PIERRE)

Montréal (arrondissement de Lachine)

Réparation et maintien de l'échangeur Saint-Pierre

- Fermetures partielles ou complètes de bretelles le soir, la nuit ou la fin de semaine.
 - Fermetures partielles de longue durée (1 voie disponible) de bretelles dans l'échangeur.
- › **En continu.**



AUTOROUTES 20 ET 25 (TUNNEL LOUIS-HIPPOLYTE-LA FONTAINE)

Montréal (arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve), Boucherville, Sainte-Julie, Beloeil

Réfection majeure du tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine

- Gestion de la circulation dans le tunnel jusqu'en novembre 2025
 - 1 voie ouverte en direction de la Rive-Sud;
 - 2 voies ouvertes en direction de Montréal.
- › **En continu.**
- › **D'autres entraves pourraient s'ajouter, consulter le [Québec.ca/lafontaine](https://www.quebec.ca/lafontaine) pour plus de détails.**



AUTOROUTE 40

Entre Vaudreuil-Dorion et Senneville

Réparation et maintien du pont de l'Île-aux-Tourtes

- Deux voies disponibles dans chaque direction en amont et sur le pont.
- Une voie réservée, notamment aux taxis, est disponible dans chaque direction sur l'autoroute 40, en amont du pont.
- › **Pour la durée des travaux de renforcement en cours jusqu'au courant de l'été.**

Baie-D'Urfé et Kirkland

Reconstruction de la chaussée en béton en direction est entre les boulevards Morgan et Saint-Charles

- Fermeture complète de longue durée de l'autoroute 40 en direction est entre le secteur de l'avenue Lee et le boulevard Saint-Charles.
 - Fermeture de longue durée de l'entrée de l'autoroute 40 en direction est en provenance du boulevard Morgan et de l'avenue Lee.
- Circulation à contresens sur l'autoroute 40 en direction ouest entre le secteur de l'avenue Lee et le boulevard Saint-Charles.
 - Gestion dynamique de la circulation en fonction des pointes (2 voies/3 voies).
- › **Chantier en activité jusqu'en 2024.**

Montréal et Mont-Royal

Asphaltage et entretien de l'autoroute 40 (Métropolitaine) entre l'échangeur Côte-de-Liesse et la rue Provencher

- Fermetures complètes le soir, la nuit ou la fin de semaine de l'autoroute 40 dans l'une ou l'autre des directions.
- › **En continu.**

Montréal (arrondissement d'Anjou)

Reconstruction du pont d'étagement du boulevard des Galeries-d'Anjou au-dessus de l'autoroute 40

- Pont d'étagement du boulevard des Galeries-d'Anjou
 - Circulation de la direction nord déviée sur la nouvelle structure.
 - Détour par les rues Jarry Est et du Champ-d'Eau pour les usagers de la route en direction sud.
- Fermetures partielles à l'intersection de la rue Jean-Talon Est et du boulevard des Galeries-d'Anjou.
- › **Chantier en activité jusqu'à la fin de 2023.**



AUTOROUTE 520 (DE LA CÔTE-DE-LIESSE)

Montréal (arrondissement de Saint-Laurent)

Reconstruction des ponts d'étagement de l'autoroute 520 au-dessus de la rue Hickmore

- Fermeture complète de la rue Hickmore à tous les véhicules et aux piétons entre les rues Ness et Merizzi.
- Fermeture partielle de la voie de desserte de l'A-520 est entre les rues Ness et Merizzi.
 - Fermeture complète de l'entrée menant de la rue Merizzi à la voie de desserte de l'A-520 est.
- Fermeture complète de la voie de desserte de l'A-520 ouest entre les rues Ness et Merizzi.
 - Fermeture complète de l'entrée menant de la rue Ness à la voie de desserte de l'A-520 ouest.
 - Fermeture complète de l'entrée de l'A-520 en direction est en provenance de la rue Hickmore.
- Page suivante ►

- Fermeture complète de la sortie n° 5 – Rue Hickmore en provenance de l'A-520 est.
- Fermeture d'une voie sur l'A-520 est entre les rues Griffith et Ness.
- › **Chantier en activité jusqu'à la fin 2024.**



ROUTE 125 (BOULEVARD PIE-IX)

Montréal (arrondissement de Montréal-Nord) et Laval

Réfection majeure du pont Pie-IX

- Fermeture d'une voie par direction sur le pont Pie-IX.
- Fermetures partielles ou complètes du pont le soir, la nuit ou la fin de semaine, de façon occasionnelle.
- Fermeture de voies au carrefour des boulevards Pie-IX et Henri-Bourassa.
- › **Chantier en activité jusqu'à l'automne 2023.**



ROUTE 136 (AUTOROUTE VILLE-MARIE)

Montréal (arrondissement du Sud-Ouest) et Westmount

Réparation et maintien des segments aériens dans le secteur de l'avenue Atwater

- Fermetures partielles ou complètes le soir, la nuit ou la fin de semaine.
- Fermeture de longue durée de la sortie n° 3 – Montréal centre-ville/Rue Guy en direction est.
- › **Chantier en activité jusqu'en 2025.**

Montréal (arrondissement de Ville-Marie)

Réfection du pont d'étagement du boulevard Saint-Laurent au-dessus de la route 136

- Fermeture du pont d'étagement du boulevard Saint-Laurent, entre l'avenue Viger et la rue Saint-Antoine.
 - Détour par la rue Saint-Urbain pour les usagers de la route en direction sud.
 - Détour par la rue Saint-Hubert pour les usagers de la route en direction nord.
- Fermeture de la voie de gauche sur l'avenue Viger à la hauteur du boulevard Saint-Laurent.
- › **Chantier en activité jusqu'à l'été 2024.**

Montréal (arrondissement de Ville-Marie)

Réparation et maintien des tunnels Ville-Marie et Viger

- Fermetures partielles ou complètes le soir, la nuit et la fin de semaine.
- › **En continu.**



ROUTE 138

Entre Kahnawake et Montréal (arrondissement de LaSalle)

Réparation du pont Honoré-Mercier

- Fermetures partielles la fin de semaine (1 voie disponible par direction).
- Fermeture complète la fin de semaine de l'entrée et de la voie réservée en provenance de la rue Airlie.
- Fermetures partielles ou complètes de nuit.
- › **En continu.**

LES ENTRAVES ET ÉCHÉANCIERS SERONT DIFFUSÉS SUR LE SITE quebec511.info. D'AUTRES CHANTIERS D'IMPORTANCE POURRAIENT SE DÉROULER AU COURS DE CETTE PÉRIODE.

BONJOUR

Montez dans ce qui est bien plus qu'un mode de transport.
Laissez-vous guider en toute sécurité
par des chauffeurs qualifiés qui connaissent la ville par cœur.



Laissez-nous vous transporter
à la montréalaise.
Peu importe sa couleur, votre
taxi Bonjour offre un excellent service.

MTL
taximontréal